



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/834

Approbation d'un contrat type de cession des droits patrimoniaux lors de rendez-vous culturels à la Bibliothèque municipale de la Ville de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/834 - APPROBATION D'UN CONTRAT TYPE DE CESSIION DES DROITS PATRIMONIAUX LORS DE RENDEZ-VOUS CULTURELS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Première bibliothèque municipale de France, la Bibliothèque municipale de Lyon (BML), est un réseau de 16 bibliothèques entièrement automatisées et trois bibliobus. Elle met à disposition de ses usagers 3,8 millions de documents (romans, BD, manuscrits anciens, revues, œuvres d'arts, CD, DVD, ...). Elle organise annuellement plus de 4 300 animations et événements pour tous les publics et est une actrice majeure de la culture à Lyon. La BML propose de nombreux services innovants pour répondre au mieux aux attentes des publics : l'influx, le guichet du savoir, Numelyo et un fab'lab. Reconnue pour l'excellence des services rendus en matière d'offre de lecture publique, elle œuvre enfin depuis 2017 à la mise en réseau des bibliothèques de la Métropole de Lyon. Le Ministère de la culture lui a attribué le label de bibliothèque numérique de référence. Elle a mis en place un ensemble de services et d'actions pour rendre son usage accessible à tous, en toute intégrité et en toute autonomie.

La stratégie de la bibliothèque en matière d'action culturelle est d'être imbriquée avec la politique documentaire pour proposer au public, aux côtés des collections un ensemble d'actions : un événement annuel, qui fédère le réseau et ses partenaires, de grandes expositions qui rendent lisibles et visibles les enjeux de médiation pour la bibliothèque, des animations récurrentes sur le réseau et enfin et surtout, des rendez-vous inscrits dans la proximité – les territoires des bibliothèques d'arrondissement et du service mobile, les thématiques des départements de la Part-Dieu.

Afin que ces services soient communiqués au public, notamment par le biais de captations audio-visuelles pour les sites Internet de la bibliothèque et dans un objectif d'intégration et de valorisation des œuvres présentées, par exemple lors d'expositions ou de concerts, les artistes doivent céder leurs droits patrimoniaux, conformément au code de la propriété intellectuelle.

Dans ce cadre, il est soumis à votre approbation un contrat cadre qui formalise les conditions dans lesquelles l'auteur-trice cède à la Ville de Lyon – Bibliothèque municipale, les droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale.

Vu la Loi n° 2006-961 du 1<sup>er</sup> août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- Le contrat-cadre de cession des droits patrimoniaux lors d'un rendez-vous culturel à la Bibliothèque municipale de la ville de Lyon.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- Une décision du Maire annuelle rendra compte des différents contrats de cession établis au cours de l'année.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET